

Commerce illicite de cigarettes : l'industrie joue les victimes

Le mercredi 30 septembre, l'émission Investigation de la RTBF a diffusé [l'enquête « Contrebande : le double jeu des cigarettiers »](#). Le reportage montre comment les grands fabricants de tabac se présentent comme victimes du commerce illégal de cigarettes, tout en contribuant eux-mêmes à alimenter certains circuits de contrebande. En réaction à cette enquête, nous avons rédigé une carte blanche, dont vous trouverez le texte ci-dessous.

--

L'industrie du tabac voudrait nous faire croire que le commerce illicite de cigarettes explose en Belgique. Et elle a déjà l'explication toute trouvée : la faute aux accises. Ce n'est pas un hasard si elle tient à diffuser précisément ce message. L'augmentation des accises est en fait une des politiques de santé publique les plus efficaces pour diminuer la prévalence de tabagisme. Et ça, ce n'est pas bon pour le business.

Moins de personnes qui fument, c'est moins de ventes, et donc moins de bénéfices. Alors, comme chaque fois que le gouvernement négocie son budget, l'industrie du tabac ressort sa boîte à outils. Le tour de passe-passe consiste à lier toute mesure de prévention du tabagisme à une hausse du commerce illicite, pour présenter celles-ci comme contre-productives. Pour étayer cet argument, l'industrie finance des études « indépendantes » auprès de cabinets comme KPMG. Et ce sont précisément ces études qui, chaque année, se retrouvent dans la presse belge, alors même que leur crédibilité est vivement contestée dans les milieux scientifiques indépendants.

Or, la recherche indépendante montre pourtant que des accises ou des prix élevés ne constituent pas le principal moteur du commerce illicite du tabac. Certains pays combinent des prix bas et un commerce illicite important, d'autres des prix élevés et peu de trafic. Ce qui alimente le marché noir, c'est le manque de contrôle sur la chaîne d'approvisionnement, les capacités de contrôle, la corruption ainsi que la présence de réseaux criminels. Si la Belgique attire les grands réseaux illégaux, c'est donc surtout pour des raisons qui ne sont pas liées aux accises. Dans son rôle de pays de transit, on est idéalement situé pour échanger avec nos pays voisins.

L'industrie du tabac aime se présenter comme victime de la contrefaçon organisée par des criminels. Elle parvient ainsi à déplacer le récit public : le fabricant de tabac n'est plus le problème, mais une victime, et donc un partenaire dans la lutte. Une image flatteuse, évidemment.

De nombreuses initiatives ont déjà été prises au niveau international pour étouffer ce trafic dans l'œuf. Citons notamment le Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac de l'Organisation mondiale de la santé et la directive européenne sur les produits de tabac. Ces deux instruments prévoient des systèmes de suivi et de traçabilité permettant de suivre chaque paquet de cigarettes de son lieu de production jusqu'à sa destination et de détecter leur éventuel détournement vers le marché illicite. L'indépendance à l'égard de l'industrie de tabac constitue à cet égard un principe essentiel. C'est précisément là que le bât blesse. Dans le système européen, par exemple, les « fournisseurs de stockage de données » (les entreprises qui conservent les informations sur les déplacements des paquets de cigarettes) sont choisis par le fabricant des cigarettes elle-même. La Commission se contente de valider ces choix.

Dans tout ce débat, l'industrie du tabac prétend s'inquiéter, premièrement, de la santé des consommateurs qui seraient exposés à des produits à la qualité douteuse – un comble pour une industrie qui a développé le seul produit de consommation courante qui tue la moitié de ses consommateurs réguliers lorsqu'il est utilisé exactement comme le fabricant l'a prévu. Deuxièmement, l'industrie du tabac prétend s'inquiéter des recettes que l'État perd à cause du commerce illicite. Si elle se soucie tant des finances publiques, elle ferait bien de regarder un peu plus loin que le bout de son nez. Du côté, par exemple, des coûts que les produits de tabac représentent, tant au niveau individuel qu'au niveau de la société. Le tabagisme entraîne des coûts de soins de très importants et une perte de productivité des travailleurs. Les personnes qui fument perdent souvent des années de vie en bonne santé, et donc aussi des années de vie professionnelles. Ces coûts-là inquiètent-ils aussi l'industrie du tabac ?

Si l'on veut s'attaquer sérieusement au commerce illicite de cigarettes, il faut, comme le recommande la Banque mondiale, agir à la fois sur l'offre et la demande. D'un côté, cela suppose de renforcer le contrôle de la chaîne d'approvisionnement, la traçabilité, la coopération entre les autorités. De l'autre, la lutte contre le commerce illicite doit aller de pair avec des politiques ambitieuses de prévention du tabagisme. Concrètement, cela signifie investir dans des mesures qui dissuadent les enfants et les jeunes de commencer à fumer, et qui soutiennent les personnes qui fument dans leur démarche d'arrêt. La Belgique dispose déjà d'une feuille de route : la Stratégie interfédérale 2022-2028 pour une génération sans tabac qui prévoit plusieurs mesures visant à réduire l'entrée des jeunes dans le tabagisme et à soutenir davantage le sevrage tabagique. Il reste à la mettre pleinement en œuvre et à poursuivre les efforts après 2028.

Alliance pour une Société sans Tabac, Fondation contre le Cancer, Kom op tegen Kanker, Ligue Cardiologique Belge, Fonds des affections respiratoires (FARES), Observatoire de la Santé du Hainaut, Soutien Et Prévention Tabagique (SEPT), Diabetes Liga, Vlaams Instituut Gezond Leven, Respiratoire Gezondheid-VRGT, BeRS/BeLF, Gezondheidsmakers.